



## DU NEUF POUR LA RENTREE ?

### Ouverture d'une classe CP-CE1?

Comme vous le savez, l'Inspection d'Académie, la CCSM, le Syndicat Scolaire, le Conseil Municipal et le comité local FCPE, portent depuis plusieurs mois, le projet de l'ouverture d'une classe de CP-CE1 dans les locaux de l'Ecole de Belleau.

Ce projet est pleinement intégré, **au nouveau Maillage Scolaire** et propose un **Pôle Scolaire de Proximité et de Qualité** regroupant à terme tous les niveaux de la maternelle au CM2.

Il bénéficiera ainsi, de tous les avantages propres à ce que permet une Communauté de Communes dans un **cadre de vie** que nos enfants connaissent bien.

- ✓ des activités telles que les sorties piscine, ou les activités en relation avec le Pôle Musical, ...
- ✓ des équipements nécessaires à une scolarité de Qualité : Matériel Informatique, salle de motricité, jeux, jardins, ...

#### o Les avantages :

- ✓ Le maintien d'un **POLE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE** proche de chez vous (facilitant également les liens avec l'équipe enseignante)
- ✓ La possibilité du **RETOUR A BELLEAU EN CE1, DES ELEVES SCOLARISES A NOMENY EN CP** depuis Septembre 2007
- ✓ **REDUCTION DU TEMPS DES TRAJETS DES ELEVES DU CP-CE1** Jusque 30 minutes de gagner par rapport au trajet actuel vers Nomeny !
- ✓ **ACCOMPAGNATRICE MAINTENUE POUR LES ELEVES DE MATERNELLE.**
- ✓ **POSSIBILITE POUR LES CP-CE1 DE RENTRER MANGER CHEZ EUX LE MIDI**
- ✓ **MEILLEURES CONDITIONS DE TRANSPORT POUR NOS ENFANTS.** Plus de cohabitation primaire – collégiens.
- ✓ **Service de périscolaire**

**PERISCOLAIRE et MERCREDIS RECREATIFS** maintenus dans leurs formes.

- ✓ **PERISCOLAIRE** : l'accueil du Matin – Midi – Soir avec service de repas le Midi
- ✓ **MERCREDIS** : Ouvert à tous les enfants scolarisés ou non de la Commune (limité aux enfants jusqu'au CM2), pour tout renseignement s'adresser à la mairie du grand Belleau

**Une réunion à la CCSM aura lieu le 28 Mai prochain, pour définir les modalités d'ouverture en cohérence avec les objectifs de chacun des acteurs.**

**Cette information n'annule pas la nécessité d'inscription à l'Ecole primaire de Nomeny le 24 Mai, au cas où ce projet devait au dernier moment ne pas être mis en place en Septembre prochain.**

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information par téléphone Laurence Berthon à Serrières au 03 83 31 92 83, Anne Petitjean à Morey au 03 83 31 53 81, Laurent Naretto à Lixières au 03 83 37 21 62, ou sur le blog : <http://fcpenomeny.canalblog.com/> mel : [parentsbelleau@yahoo.fr](mailto:parentsbelleau@yahoo.fr)

### DU COTE DE L'ECOLE MATERNELLE

**Les inscriptions auront lieu à l'école maternelle de Belleau le Lundi 26 Mai de 17h00 à 19h00 et Samedi 31 Mai de 10h00 à 11h30**